

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Redigee en conformite a la directive 91/155/EEC du 05 mars 1991

Date de creation: fevrier 2007

page 1/5

Revisee la :

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

Designation du produit: Batterie demarrage au plomb Type: Tous types

Designation complementaire: Reference Toutes references

Fabricant:

Type d'utilisation*:

Demarrage et alimentation de vehicules automobiles, poids lourds ou utilitaires a moteurs thermique, alimentation d'installations semi-fixes.

*L'attention des utilisateurs sera en outre attiree sur les risques eventuellement encourus lorsqu'un produit est utilise a d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique du produit: ACCUMULATEUR AU PLOMB CHARGE LIQUIDE

Composants contribuant aux dangers:

Designation	%	N° CAS	Classification
Solution diluee d'acide sulfurique utilisee comme electrolyte	37	7664-93-9	8-Matiere corrosive

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers pour l'homme:

- Contact avec les yeux: lésions brulures
- Contact avec la peau: lésions brulures
- Inhalation: irritations des bronches et du larynx
- Ingestion: brulures des muqueuses digestives

Effets sur l'environnement: Si le produit n'est pas neutralise, effet degradant potentiel sur la faune et la flore compte tenu de son caractere acide.

Risques specifiques: non

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux:	Rinçage a la diphoterine puis a l'eau. A defaut: rinçage abondant pendant 15 minutes a l'eau.
Contact avec la peau:	Rinçage a la diphoterine puis a l'eau. A defaut: rinçage abondant pendant 15 minutes a l'eau. Retirer a vetements souilles.
Inhalation:	Faire respirer de l'aire frais.
Ingestion:	Ne pas faire vomir, faire boir de l'eau pour rincer la bouche. Consulter un medecin.
Conseil aux medecins:	Installation de rince-oeil et de douche de premier secours sur les lieux de travail.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction:	- Extincteur a poudre CO₂. - Eventuellement l'eau.
Dangers specifiques:	Formation possible de gaz dangereux.
Equipement de protection:	Utilisation d'appareils de secours resistant aux acides. Si fumees, utilisation d'appareils respiratoire autonome.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Precautions individuelles:	Porter des bottes resistant aux acides, gants et lunettes de protection et vetements anti-acide. Ne pas fumer.
Precautions pour la Protection de l'environnement	Manipulation dans des zones de retention. Neutralisation.
Methode de nettoyage:	Neutralisation avec des agents alcaline (chaux, carbonate de sodium, soude puis dilution par rinçage a l'eau). Ne pas utiliser de materiau absorbant organique.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Manipuler par le dessous du bac sauf si presence de poignee.
Precautions:	Contient de l'acide sulfurique dilue. Se reporter a la fiche d'utilisation. Ne pas provoquer de court-circuit entre les 2 bornes.

NOM DU PRODUIT: Batterie demarage au plomb

Page 3/5

Conseils d`utilisation: Manipuler avec precaution. Maintenir la batterie toujours en position debout. Ne pas soulever par les bornes.

Temperature de stockage:
Min.: 0°C Max.: +28°C

Matieres incompatibles: NC

8. CONTROLE DE L`EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Parametres de controle: NC

Equipement de protection individuelle: Vetements anti-acide, gants, lunettes.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique: liquide

Couleur: incolore

Odeur: inodore

pH: fortement acide

Point/courbe d`ebullition °C: +110°C

Point de fusion °C: -60°C

Point d`éclair °C: NC

Solubilite dans l`eau (kg/m³): Tres bonne solubilite

Tension de vapeur (kPa): NC

Masse volumique (kg/m³): 1280

Inflammabilite: NC

Auto-inflammabilite: NC

Viscosite (cSt): NC

Point d`ecoulement: NC

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilite:	Echauffement non negligeable lors de la dilution a l'eau. Pour diluer, toujours verser l'acide dans l'eau.
Conditions a eviter:	Absorbe l'humidite si au contact de l'air. Se concentre par evaporation d'eau.
Matieres a eviter:	- Reagit au contact des metaux en degageant de l'hydrogene. - Reagit avec matieres organiques.
Produits de decomposition dangereuse:	- anhydride sulfureux SO₂. - anhydride sulfurique SO₃.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Se reporter a la fiche toxicologique INCDMP code 43.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Mobilite:	NC
Persistence/Degradabilite:	NC
Bio-accumulation:	NC
Ecotoxicite:	Si le produit n'est pas neutralise, effet degradant potentiel sur la faune et la flore compte tenu de son caractere acide.

13. ELIMINATION DU PRODUIT

Dechet des residus:	Neutralisation avec des agents alcalins (chaux, soude, carbonate de sodium). Eliminer selon les reglementations en vigueur. Les batteries doivent faire l'objet d'une collecte separee en vue de leur recyclage.
Emballages souillees:	Neutralisation et rinçage des emballages souilles avant mise au rebut.

14. TRANSPORTCode transport ONU n^o 2794

	R.T.M.D.R. FRANCE	RID/ADR (EUROPE)	IMDG maritime	OACI aerien
Classe	NC	NC	8	8
Groupe, chiffres au page	NC	NC	Page code IMDG:8120	Page code IMDG:8120
Etiquette (s)	NC	NC	Corrosif	Corrosif
Code danger	NC	NC	NC	NC
Code matiere	NC	NC	NC	NC

NOTE: emballage
Quantite par colis:

Avion passager: 25kg/colis
Avion cargo: illimite

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Informations du symbole: - ne pas fumer

Sante: - se proteger les yeux

Proprietes physiquee et chimiques:

Environnement: Ne pas rejeter sans neutralisation.

Phrases R: Provoque de graves brulures.

Phrases S: Conserver hors de la portee des enfants.
En cas de contact avec les yeux, laver immediatement et
abondamment avec de l'eau et consulter une specialiste.
Ne jamais verser de l'eau dans ce produit.

16. AUTRES INFORMATIONS

NC

Nota: NC = Non concerne